

**Déclaration des Performances**  
N° RAG / 7.2 / V1.07.2013

- 1 Code d'identification unique du produit type :**  
ragréage fibré
- 2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**  
Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication
- 3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**  
Matériau pour chape à base de ciment
- 4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**  
Société CERMIX, rue de la belle croix, 62240 DESVRES
- 5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**  
Non applicable
- 6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**  
Niveau 4
- 7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**  
La société CERMIX a réalisé les essais initiaux sur la base d'essais de type selon le système 4.
- 8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**  
Non applicable
- 9 Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe Ffl	EN 13813 Juin 2003
Emission de substances corrosives	CT	
Perméabilité à l'eau	NPD	
Perméabilité aux vapeurs d'eau	NPD	
Résistance à la compression	C18	
Résistance à la flexion	F4	
Résistance à l'usure	NPD	
Isolation au bruit	NPD	
Absorption du bruit	NPD	
Résistance thermique	NPD	
Résistance chimique	NPD	

- 10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**  
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

**Signé pour le fabricant et en son nom par :** M.ARUTKIN  
Fonction du représentant de la société : Directeur CERMIX  
A DESVRES, le 27 mai 2013

